

BELGIQUE

Conseil des gouverneurs de la BERD

1^{er} juillet 2021

Déclaration au nom de la BELGIQUE

Ronald De Swert, Gouverneur suppléant par intérim

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, chers collègues,

J'aimerais avant tout remercier la BERD pour les résultats opérationnels remarquables qu'elle a obtenus en 2020 dans des conditions extrêmement difficiles, et pour la résilience dont a fait preuve le personnel de la Banque sans lequel cela n'aurait pas été possible.

Grâce à l'assistance rapide qu'elle a apportée à nos clients existants, sous de multiples formes, la Banque a joué un rôle stabilisateur.

Les efforts entrepris par la BERD depuis le mois de mars de l'année dernière ont visé principalement, mais pas exclusivement, à préserver la transition et à éviter un recul de la transition dans de nombreux secteurs et pays d'opérations.

Nous avons cependant continué à constater l'apport ponctuel effectif et important d'investissements directs étrangers (IDE) dans nos régions d'opérations, la Banque ayant joué un rôle essentiel dans l'accompagnement des investisseurs.

Alors que nous entrons dans une nouvelle phase de la crise, « reconstruire en mieux » est un thème opportun pour cette table ronde. C'est également une bonne opportunité de réaffirmer nos grandes priorités. Le soutien de la transition vers une économie à faible intensité de carbone, la lutte contre les inégalités et l'accélération de la transition numérique sont en effet des priorités absolues qui restent aussi pertinentes aujourd'hui qu'elles l'étaient avant la crise.

La question qui se pose désormais est de savoir comment traduire ces priorités sur le plan opérationnel.

J'aimerais présenter trois arguments dont pourrait s'inspirer la définition de la « reconstruction en mieux » dans le contexte de la BERD.

Le premier est la nécessité de veiller à ce que les engagements verts de la Banque ne pâtissent pas de la crise. L'année dernière a été une illustration d'un ralentissement temporaire mais significatif dans la mise en œuvre notre feuille de route environnementale, le ratio de la transition vers une économie verte (TEV) étant descendu en-dessous de 30 % de notre volume annuel d'investissements bancaires. Ce qui s'est passé en 2020 doit être un phénomène exceptionnel, compte tenu des priorités générales de la Banque, réaffirmées lors de la présente Assemblée annuelle et de la volonté de la Banque de s'aligner sur l'Accord de Paris.

Le deuxième est la proportion accrue d'investissements publics et souverains, qui est une conséquence de la crise. Elle ne doit pas être considérée comme acquise sur le long terme, en raison notamment du mandat spécifique de la BERD. J'invite par conséquent la Banque à se

montrer plus sélective dans son action souveraine et à réaffirmer que le secteur privé constitue sa priorité absolue.

Troisième point, j'encourage la Banque à faire de l'apport de capital-investissement une de ses grandes priorités, après des années de baisse relative et compte rendu des besoins urgents dans ce domaine dans nos régions d'opérations.

La crise de la COVID-19 se traduit par de nouveaux risques opérationnels et des contraintes en grand nombre, qui continuent de peser sur la Banque. Les restrictions sur les déplacements ont malheureusement un impact disproportionné sur notre réserve de projets avec de nouveaux clients.

J'espère que, cette année et la suivante, la Banque pourra progressivement retrouver sa fonction initiale et cesser de recourir à des instruments d'urgence. C'est ainsi que j'aimerais résumer la trajectoire de la BERD visant à « reconstruire en mieux ».

Je vous remercie.